

## CONSORTIUM RLD/AFAD



réussir  
la  
décentralisation



NIAMAKORO CITE UNICF, RUE 58, PORTE 305, TEL. : (+223) 20 20 94 12



## GROUPE DE SUIVI BUDGETAIRE MALI

SIEGE SOCIAL : BAMAKO, HIPPODROME, RUE NELSON MANDELA, PORTE 1493

TEL : (+223) 20 21 05 89 - B.P : 2793 BAMAKO-MALI

E-MAIL : [suivibudgetaire@orangemali.net](mailto:suivibudgetaire@orangemali.net) - SITE WEB : [groupedesuivibudgetaire.org](http://groupedesuivibudgetaire.org)

## PLAN DE PLAIDOYER POUR LA MORALISATION DES DEPENSES EFFECTUEES SUR LE COMPTE COVID-19 ET DES DEPENSES PREVUES ET REALISEES DE LA LOI DES FINANCES RECTIFICATIVES 2020 ET DE LA LOI DES FINANCES 2021

Juillet 2021

## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION :.....  | 3  |
| 2. ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU GROUPE DE SUIVI BUDGETAIRE (GSB) :.....      | 7  |
| 2.1. Vision :.....   | 7  |
| 2.2. Mission : .....   | 7  |
| 2.3. Objectifs : .....   | 7  |
| 2.4. Domaines d'activité :.....  | 8  |
| 2.5. Zones d'intervention :.....   | 8  |
| 2.6. Valeurs :.....  | 8  |
| 2.7. Principes :.....  | 8  |
| 3. DESCRIPTION DU PLAN DE PLAIDOYER :.....                                   | 8  |
| 4. CADRE LOGIQUE :.....  | 10 |
| 5. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE :.....   | 15 |
| 5.1. Cibles et importances pour le plaidoyer : .....                         | 15 |
| 5.2. Partenaires/Alliés .....  | 15 |
| 5.3. Dispositif organisationnel de mise en œuvre du plan de plaidoyer :..... | 18 |
| 6. CALENDRIER D'EXECUTION DU PLAN DE PLAIDOYER :.....                        | 19 |
| 7. SUIVI – EVALUATION ET CAPITALISATION :.....                               | 21 |
| 7.1. Suivi-évaluation :.....   | 21 |
| 7.2. Capitalisation du processus de plaidoyer : .....                        | 21 |
| 8. FINANCEMENT DU PLAN DE PLAIDOYER :.....                                   | 21 |

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

Le Programme Partenariats pour l'Exercice d'une Gouvernance Appropriée (PEGA) depuis sa conception, est un programme de gouvernance, qui promeut la lutte contre la corruption. Dans sa mise en œuvre, la Direction du développement et de la coopération (DDC) a toujours fait appel à des organisations non gouvernementales nationales ou internationales afin d'accompagner la société civile, dans sa quête de droit, de citoyenneté active, de participation et d'engagement citoyens.

Le suivi, l'appréciation et l'amélioration des services rendus par les pouvoirs publics sont les champs les plus visités et soutenus par le programme. Son principe de base est la redevabilité à tous les niveaux.

La phase 5 du programme, coïncide depuis la signature de contrat (Décembre 2019) avec l'avènement de la pandémie à coronavirus. Notre pays, le Mali est rentré dans les arènes de cette pandémie à la fin du premier trimestre de 2020. Quelques semaines après, le Président de la république a pris l'engagement de mettre à disposition des services techniques compétents, la somme de six (6) milliards de francs pour la prévention et la lutte contre la pandémie.

Avec l'évolution de la pandémie, les autorités du Mali ont ouvert un compte à la Banque Malienne de Solidarité (BMS) pour abriter les fonds destinés à lutter contre la Maladie.

Dans ce contexte de COVID-19, le chef de l'Etat a pris des mesures sociales : un malien un masque, prise en charge des factures eau et d'électricité pour deux mois, appui aux secteurs économiques les plus touchés (hôtellerie, culture...), appui aux agents de santé et des forces de sécurité ; ces mesures ont conduit à un effort national de plus de cinq cent (500) milliards de francs CFA.

Dans cette situation, il est apparu un moment où, personne ne sait où sont passés les fonds annoncés, comment sont mises en œuvre les mesures prises. Les manifestations se font sur toute l'étendue du territoire contre le couvre-feu, les agents de santé font des débrayages pour avoir du matériel de protection pour travailler dans la sécurité, les primes promises tardent à venir, les responsables régionaux se plaignent de la gestion des fonds COVID-19 qui, pour autant ont été annoncés de façon officielle.

Le citoyen se pose des questions comme :

- Où sont partis les fonds mobilisés auprès des personnes morales et physiques pour la lutte contre la pandémie ?
- Comment les fonds sont-ils gérés (prise en charge des personnes mises en quarantaine, des hôpitaux et autres services/structures sanitaires, la prise en charge des analyses...)?
- Comment le reste du pays est pris en charge pour les mesures prises ?
- Quels sont les différents niveaux de gestion et de prise de décision ?
- Quel rôle a été confié (ou joué par) aux acteurs sociaux dans la lutte contre la pandémie ?

Pour aider dans la réponse à ces questions, le consortium Réseau Réussir La Décentralisation (RLD)/Association de Formation et d'Appui au Développement (AFAD) a sollicité le Groupe de Suivi Budgétaire pour faire le suivi des mouvements du compte COVID-19.

En effet, le rapport du suivi du compte COVID-19 ouvert par le Gouvernement du Mali réalisé en octobre 2020 couvrant la période du 1<sup>er</sup> avril au 27 août 2020. La situation fournie par la Paierie Générale du Trésor sur la période présente un solde de quatre milliards huit cent millions seize mille sept cent quarante-deux francs CFA (4 800 016 742 FCFA).

La répartition de cette contribution par catégorie d'acteurs donne 28,7 % pour les institutions de la République, 32,6 % pour les privés, 3,9 % au titre d'organismes internationaux, 13,6 % pour les associations et partis politiques, 17,6 % et 3,6 % respectivement pour les anonymes et les non anonymes.

Au même moment, nous constatons que des contributions ont été reçues sur la période d'avril à juillet 2020 avec une évolution de 75 % (avril), 18,1 % (mai), 2,6 % (juin), 0,2 % (juillet), 3,8 % (août).

Quant à l'utilisation de ces ressources collectées au titre du compte COVID-19, à la date du 17 octobre 2020, la situation du compte COVID-19 transmise par la Paierie Générale du Trésor atteste qu'aucune dépense n'a été effectuée à cette date.

A défaut de ne pas disposer du relevé bancaire du compte N°ML102 01 001 057590803001-39 provenant de la Banque Malienne de Solidarité (BMS) et sur la base des informations fournies par la Paierie Générale du Trésor, nous pouvons attester qu'aucune utilisation n'avait été faite de ce fonds en attendant son évaluation et de sa prise en compte dans la LFR 2020 comme précisé dans son article 2.

Ledit suivi révèle la création du Comité de gestion du « Fonds de concours pour la lutte contre la COVID-19 », le 14 mai 2020, auprès du ministre chargé de l'Économie et des Finances. Composé de neuf (9) membres, il a pour mission de veiller à la gestion transparente du « Fonds concours » mis en place dans le cadre de la lutte contre le COVID-19 conformément aux textes régissant les finances publiques.

Il est présidé par le Secrétaire Général du Ministère de l'Économie et des Finances qui sera assisté par :

- Le Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
- Le Directeur Général des Marchés Publics et des Délégations de Service Public ;
- Trois (3) représentants du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales ;
- Le Président du Conseil National du Patronat du Mali ou son représentant ;
- Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali ou son représentant ;
- Le Président du Conseil National de la Société Civile ou son représentant.

Le comité de gestion est chargé de :

- Déterminer et valider les besoins ;
- Veiller à l'utilisation de ressources du « Fonds de concours » exclusivement à l'exécution des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 ;
- Veiller à l'inscription en recettes au budget général de toutes les ressources mobilisées au titre du Fonds de concours ;
- Veiller à l'ouverture de crédits supplémentaires, équivalents aux recettes inscrites au budget général, sur le programme auquel la lutte contre le COVID-19 est rattachée ;
- Veiller à l'exécution correcte des marchés et contrats conclus dans le cadre de l'exécution des dépenses autorisées sur le compte intitulé « Fonds COVID-19 » ;
- Informer hebdomadairement l'opinion nationale et internationale de la situation des encaissements et des décaissements effectués sur le compte bancaire n°ML102 01 001 057590803001-39 ;
- Elaborer à la fin de la crise, à l'attention du ministre de l'Économie et des Finances, un rapport de gestion du « Fonds de concours ».

Les dépenses sur le « Fonds de concours pour la lutte contre le COVID-19 » peuvent être soumises au contrôle de toutes les structures de contrôle de l'Etat.

Jusqu'à la date de l'enquête, ce Comité ne s'est jamais réuni et d'après certains interlocuteurs, les désignations des membres n'étaient pas définitives.

Notre surprise durant l'enquête fut l'ORDONNANCE N°2020-001/P-CNSP DU 04 SEPTEMBRE 2020 MODIFIANT LA LOI N°2019 PORTANT LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR L'EXERCICE 2020) qui stipule dans son article 2 : « Article 2 : Dans la Loi n°2019-070 du 24 décembre 2019 portant Loi de Finances pour l'exercice 2020, il est inséré, après l'article 1<sup>er</sup>, un article 1<sup>er</sup> bis ainsi rédigé : « Un fonds de concours, dénommé "FONDS COVID 19" est ouvert, afin de recevoir les contributions volontaires versées par des personnes morales et physiques, pour concourir au financement des réponses à la pandémie de la maladie à coronavirus 2019. Les contributions volontaires susvisées sont évaluées et portées en recettes au budget général » ».

Durant la même période, le Gouvernement a consenti des efforts au titre des implications financières de la crise sanitaire liée à la pandémie de la maladie à coronavirus 2019 un montant 564,144 milliards de FCFA répartis comme suit : Dépenses de santé (57,250 Milliards de FCFA), Mesures d'appui à l'économie, aux entreprises et aux ménages (232,901 Milliards de FCFA), Incidence de la baisse de l'activité économique sur les recettes (273,993 Milliards de FCFA).

Les acteurs sociaux ont occupé une place importante dans l'information, la sensibilisation et la mobilisation sociale pour faire face à cette pandémie et ont reçu sur la base de la situation d'exécution des crédits du COVID-19 au 30 octobre 2020 au titre du Ministère des Réformes Institutionnelles et des Relations avec la Société Civile et du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales un montant total de 451 700 000 FCFA. Il concerne plus de la vingtaine d'acteurs sociaux.

Ces fonds publics reçus ont permis :

- La prise en charge du plan de prévention, de communication et de riposte par le comité de lutte contre la pandémie du COVID-19 ;
- La prise en charge des activités des ONG et associations faitières, des mouvements et autres organisations proches des populations dans le cadre de la prévention et la riposte contre la pandémie du COVID-19 ;
- La prise en charge des intrants et d'équipements médicaux dans le cadre de la prévention et la riposte contre la pandémie du COVID-19 ;
- La prise en charge des marchés de la Direction des Finances et du Matériel dans le cadre de la prévention et la riposte contre la pandémie de la COVID-19.

Le suivi du compte COVID-19 ou « Fonds de concours pour la lutte contre la COVID-19 » ouvert par le Gouvernement du Mali a permis :

- De mettre à la disposition du public une première documentation spécifique sur ledit compte ;
- De s'assurer que le fonds existe et qu'il est de quatre milliards huit cent millions seize mille sept cent quarante-deux francs CFA (4 800 016 742 FCFA) au 17 Octobre 2020 selon la situation fournie par la Paierie Générale du Trésor à la même date couvrant les mois d'avril, mai, juin, juillet et août 2020 ;
- De comprendre que jusqu'en septembre 2020, toutes les dépenses pour la prise en charge de la pandémie au Mali sont supportées par la LFR 2020 et cela sans l'apport du compte COVID-19 ;

- De comprendre que le Comité de gestion du fonds qui devrait décider du sort du compte ne s'est jamais réuni et que les niveaux de gestion suivant la procédure budgétaire prennent en compte les niveaux national, régional et local ;
- De comprendre le niveau d'implication des acteurs sociaux dans la mobilisation du fonds COVID-19 et surtout en tant que « fournisseur/régisseur » dans la prévention et la riposte à la pandémie.
- De révéler un déficit important de communication du Gouvernement autour du compte COVID-19.

Cependant, à l'issue de l'enquête sur le compte COVID-19 ou « Fonds concours pour la lutte contre la COVID-19 », des recommandations ont été formulées à l'attention :

- Du Gouvernement :
  - De publier (journaux, site internet et autres moyens de communication) dans le cadre de la redevabilité le rapport d'évaluation dudit compte comme stipulé à l'article 2 de la LFR 2020 de septembre 2020 ;
  - De demander à mettre à disposition de la mission le relevé bancaire du compte « COVID 19 » provenant de la Banque Malienne de Solidarité (BMS-SA).
- Au Groupe de Suivi Budgétaire (GSB) :
  - D'informer les populations, les autres organisations de la société civile et acteurs sur la situation dudit compte bancaire ;
  - De faire une large diffusion dudit rapport.

D'où, la nécessité de mettre en place un plan de plaidoyer pour la moralisation des dépenses effectuées sur le compte COVID-19 et des dépenses prévues et réalisées de la LFR 2020 et de la LF 2021.

Les principaux axes d'intervention retenus par le Groupe de Suivi Budgétaire au titre de ce plaidoyer sont :

- **Axe 1 : Accès à l'information et participation citoyenne au processus budgétaire de l'Etat et des Collectivités :**

L'enjeu principal est d'amener le citoyen à s'approprier les budgets et d'être capable de les interpréter et analyser afin de pouvoir influencer leur élaboration et mise en œuvre et de suivi évaluation des budgets dans le sens de leurs intérêts et besoins prioritaires.

- **Axe 2 : Suivi budgétaire /Accroître la contribution des OSC à la prise de décisions :**

Il s'agit par rapport à cet axe de mieux cerner les allocations budgétaires de l'Etat en terme du contrôle/suivi Citoyen d'une part et l'accès des populations à des services suffisants et de qualité d'autre part.

L'objectif est de veiller d'une part à la cohérence des programmes et des budgets et d'autre part sur l'efficacité, l'efficience des allocations budgétaires de l'Etat et des Collectivités à travers des analyses, du suivi et des actions de plaidoyer budgétaire.

- **Axe 3 : Audit Citoyen des Fonds Publics :**

Il s'agit par rapport à cet axe de mieux cerner les allocations budgétaires de l'Etat en termes d'audit Citoyen d'une part et de rendre opérationnelle la Transparence Budgétaire et la Participation d'autre part.

- **Axe 4 : Communication, Suivi-évaluation et Capitalisation du processus de plaidoyer :**

L'axe 4 mettra l'accent sur la communication, le suivi-évaluation et la capitalisation du processus.

La **communication** externe devrait être utilisée pour renforcer le **plaidoyer** en faveur des résultats à atteindre.

Le suivi et l'évaluation du processus, donc de la campagne, sert à s'assurer que (1) les objectifs seront atteints, (2) les adaptations nécessaires seront faites aux évolutions enregistrées et aux planifications, (3) les indicateurs de mesure d'impacts seront validés et mesurés et que (4) les acteurs sont satisfaits avec les résultats atteints dans le cadre de la campagne de Plaidoyer/Lobbying.

Le processus de capitalisation consiste à identifier, analyser, expliciter et modéliser le savoir acquis lors d'une expérience de projet ou de programme pour que d'autres puissent se l'approprier, l'utiliser et l'adapter, ou ne reproduisent pas les mêmes erreurs.

## **2. ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU GROUPE DE SUIVI BUDGETAIRE (GSB) :**

Le Groupe de Suivi Budgétaire est un regroupement d'organisations et de collectifs d'organisations de la société civile (OSC) qui a été créé en mars 2007 à Bamako sur l'initiative de dix (10) organisations de la société civile malienne : Association d'Appui à l'auto Développement Communautaire (AADeC), Association tagbiste pour le développement au Sahel (ATDS), Coalition des Alternatives Africaines Dette et Développement du Mali (CAD-Mali), Coordination des Associations et ONG Féminines (CAFO), Conseil National de la Société Civile (CNSC), Clinique juridique DEME-SO, Fondation pour le Développement au Sahel (FDS), Near East Foundation (NEF), Association malienne pour la protection de l'environnement (STOP SAHEL) et Réseau Plaidoyer et Lobbying (RPL) s'est fixé des orientations stratégiques ci-dessous pour la réalisation de ses attentes.

### **2.1. Vision :**

Le GSB est une organisation crédible, reconnue comme le centre d'excellence et d'expertise de la société civile en matière de suivi des budgets par des analyses fiables et critiques afin de contribuer à l'amélioration de la gestion des budgets de l'Etat et des Collectivités Territoriales.

### **2.2. Mission :**

La mission assignée au GSB est de « contribuer à la bonne gouvernance budgétaire à travers des actions de plaidoyer /lobbying pour une budgétisation participative et sensible au genre au niveau national et local. »

### **2.3. Objectifs :**

Le GSB a pour objectifs de :

- Promouvoir la participation de la société civile au processus budgétaire de l'Etat et des Collectivités territoriales ;
- Influencer les politiques publiques et les pratiques au niveau national et local à travers des propositions alternatives crédibles ;
- Partager les acquis avec les OSC et les partenaires.

## **2.4. Domaines d'activité :**

Pour la réalisation de ses objectifs, le GSB travaille sur les thématiques budgets de l'Etat et des collectivités territoriales avec un accent sur l'accès à l'information, la participation citoyenne, la qualité des services sociaux de base, la décentralisation, le genre et les droits humains.

## **2.5. Zones d'intervention :**

Dans toutes les régions du Mali et le District de Bamako.

## **2.6. Valeurs :**

- Transparence ;
- Intégrité ;
- Excellence ;
- Redevabilité ;
- Etique ;
- Justice sociale ;
- Solidarité.

## **2.7. Principes :**

- Rigueur ;
- Unité ;
- Agir ensemble uni dans l'action ;
- Collégialité ;
- Amélioration continue.

## **3. DESCRIPTION DU PLAN DE PLAIDOYER :**

Le présent plan de plaidoyer pour la moralisation des dépenses effectuées sur le compte COVID-19 et les dépenses prévues et réalisées se la LFR 2020 et de la LF 2021 comprend un (1) objectif général et quatre (4) objectifs spécifiques suivant les quatre (4) Axes d'intervention.

Chaque objectif spécifique se compose en résultats et chaque résultat comprend des activités.

**L'objectif général :** Il s'agit de l'impact que ce projet (Plan de plaidoyer) atteindra de concert avec d'autres projets. En général, cet objectif concerne un programme ou un secteur et, très souvent, plusieurs projets partagent un objectif commun, que l'on appelle « but » ou « objectif principal ».

**L'objectif spécifique :** L'objectif spécifique est la raison d'être du projet. Il décrit l'aboutissement attendu. Idéalement, un projet doit avoir un seul objectif afin que les activités et les résultats soient bien ciblés. Les projets avec de multiples objectifs et une série variée de résultats peuvent être compromis par un manque de direction.

**Résultats :** Les résultats sont ce que le projet compte réaliser. Ce sont les réalisations attendues qui peuvent constituer les objectifs clés des termes de référence du projet. Les résultats sont ce sur quoi l'équipe du projet doit rendre compte et ce pour quoi des ressources sont affectées.



**Activités :** Les activités déterminent comment le projet sera réalisé – les actions qui seront mises en œuvre sur le terrain pour atteindre les résultats et les moyens nécessaires.

**Indicateurs vérifiables :** Ils doivent être ciblés en termes de qualité, quantité et temps. Ces indicateurs et les moyens de vérification doivent être concrets et constituer une base efficace pour le suivi et l'évaluation.

**Hypothèses :** Les hypothèses faites à chaque niveau du cadre logique sont les conditions nécessaires ou les événements sur lesquels le projet n'a que peu ou pas du tout de contrôle.

#### 4. CADRE LOGIQUE :

| Logique d'intervention  | Indicateurs   | Source et moyens de vérification   | Conditions de réussite / Facteurs de risques  |
|---|---|--|---|
| <b>Objectif général : Contribuer à l'amélioration de la Transparence budgétaire au Mali</b>   |   |  |   |
| <b>Axe I : Accès à l'information et participation citoyenne au processus budgétaire de l'Etat et des Collectivités</b>  |   |  |   |
| <b>Objectif spécifique 1 (OS1).</b> Renforcer le dialogue Politique et les interactions entre l'Etat/Collectivités et les Organisations de la société civile (OSC) d'ici fin 2022 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'espaces réalisés</li> <li>- Nombre de citoyens capables de comprendre et d'interpeller les décideurs sur le contenu des budgets de l'Etat et des Collectivités</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports d'activités</li> </ul>             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'expertise au sein de la société civile</li> </ul>                            |
| <b>R1.1.</b> Les espaces de dialogue entre l'Etat/Collectivités et les OSC sont fonctionnels  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'espaces d'échanges tenus</li> <li>- Nombre de projet de budget et de budgets partagé avec les OSC</li> <li>- Nombre d'émission réalisée sur le budget d'Etat</li> <li>- Nombre de publication sur les sites web sur le budget d'Etat</li> <li>- Nombre d'OSC impliquées dans le processus budgétaire</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien avec les acteurs</li> </ul>       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'expertise</li> </ul>   |
| <b>A1.1.1.</b> Création d'espaces de dialogue entre l'Etat et OSC   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'espaces créés</li> <li>- Nombre de participants aux rencontres</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport des rencontres réalisées</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'expertise</li> </ul>   |
| <b>A1.1.2.</b> Organisation des espaces publics et populaires de restitution sur les résolutions issues de la tenue des espaces de dialogue                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des données</li> <li>- Participation des OSC dans le processus d'élaboration de la loi des Finances</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'activités</li> </ul>              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adhésion des décideurs</li> <li>- Disponibilité des autorités Administratives</li> </ul> |
| <b>A1.1.3.</b> Organisation d'une séance de Dialogue Politique entre le GSB, le Ministre des Finances et la Commission Loi et Finances de l'Assemblée National                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de participants H/F</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports d'ateliers de formation</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité de l'expertise au sein du GSB</li> </ul>                                   |

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
| <b>R1.2.</b> Les OSC sont mieux informés sur la gestion des affaires publiques et participent au processus budgétaire de l'Etat et des Collectivités   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de citoyens informés ;</li> <li>- Nombre de citoyens qui participent au processus de Budgétisation de l'Etat et des Collectivités</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien avec les citoyens</li> <li>- Rapports d'activité</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagement des citoyens</li> </ul>  |
| <b>A1.2.1.</b> Réalisation d'une étude sur la Participation des OSC dans le processus d'élaboration de la loi des Finances   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de causeries et d'écoutes réalisées entre le GSB et les Députés de la Commission Loi et Finances sur la participation des OSC au processus d'élaboration de la loi des Finances</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports d'enquête</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité des acteurs</li> </ul>  |
| <b>A.1.2.2.</b> Formation des Députés et OSC sur les processus d'élaboration de la Loi des Finances  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de recommandations de séance d'informations et des séances d'écoutes réalisés.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité des acteurs</li> </ul>  |
| <b>A.1.2.3.</b> Organisation d'une séance d'écoute à l'Assemblée Nationale entre le GSB et les Députés de la Commission Loi et Finances sur la participation des OSC au processus d'élaboration de la loi des Finances | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de participants</li> <li>- Nombre de modules enseignés</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité des acteurs</li> </ul>  |
| <b>R1.3.</b> Les OSC partagent avec les citoyens, les résultats des sessions budgétaires au niveau sectoriel et de l'Assemblée Nationale   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de rencontres de partage des résultats</li> <li>- Nombre de participants</li> <li>- Nombre de recommandations formulées</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports des rencontres</li> </ul>                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité des acteurs</li> <li>- Disponibilité des rapports des sessions</li> </ul> |
| <b>A1.3.1.</b> Organisation d'un atelier d'appropriation des résultats des sessions budgétaires au niveau sectoriel et de l'Assemblée Nationale  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de rencontres de partage des résultats</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'atelier</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité des rapports des sessions</li> </ul>                                      |
| <b>A1.3.2.</b> Organisation de deux Espaces de partage des résultats des sessions budgétaires au niveau sectoriel et de l'Assemblée Nationale  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité et Nature des Participants</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'activités</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité des acteurs</li> </ul>  |
| <b>Axe 2 : Suivi budgétaire/ Accroître la contribution des OSC à la prise de décisions</b>   |  |  |  |
| <b>Objectif spécifique 2 (OS2).</b> Amener les ordonnateurs de dépenses de l'Etat et des Collectivités à rendre régulièrement compte   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de restitutions sur les comptes de gestion.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de restitution</li> </ul>                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité des autorités à fournir</li> </ul>  |

|   |  |   |   |
|---|--|---|---|
| aux citoyens, la gestion des ressources publiques d'ici fin 2022  | - Nombre d'entretiens avec les décideurs, les communautés et les techniciens   |   | l'information sur les données budgétaires                               |
| <b>R2.1.</b> Les citoyens et les OSC sont capables de mener des actions de plaidoyers   | - Nombre de formation réalisée<br>- Nombre d'OSC et de citoyens formés   | - Rapport formation de  | - Disponibilité d'expertises<br>- Disponibilité des citoyens et des OSC |
| <b>A2.1.1.</b> Formation de 60 personnes (OSC et Citoyens) en plaidoyer/lobbying  | - Nombre de participants   | - Rapport formation de  | - Disponibilité des acteurs   |
| <b>A2.1.2.</b> Mobilisation citoyenne/Groupe d'experts du réseau pour des audiences publiques du vote budgétaire à l'Assemblée Nationale et au Conseil régional   | - Nombre d'audiences assistées<br>- Nombre et qualité des participants   | - Comptes rendus  | - Disponibilité des acteurs   |
| <b>R2.2.</b> Les populations à travers les leaders communautaires, les OSC, etc. et les PTF sont tenus informés du contenu des documents relatifs à l'exécution des budgets 2020 et 2021 de l'Etat et des Collectivités               | - Nombre de recommandations formulées lors des rencontres<br>- Nombre et qualité des personnes H/F partageant le contenu des documents relatifs à l'exécution des budgets 2020 et 2021 de l'Etat et des Collectivités<br>- Nombre de rencontres de partage réalisées | - Rapports d'enquêtes sur la gestion des allocations budgétaires<br>- Rapports de rencontres de partage | - Disponibilité des acteurs   |
| <b>A2.2.1.</b> Organisation d'une séance d'information et d'échanges sur l'exécution des budgets (2020 et 2021) avec la participation du Ministère des Finances   | - Nombre d'ateliers d'information tenus<br>- Nombre et qualité de personnes informées H/F  | - Rapports de rencontres<br>- Liste des participants  | - Disponibilité des acteurs   |
| <b>A2.2.2.</b> Organisation de quatre (04) séances d'écoute et d'échanges entre les citoyens, les Députés et les autorités communales sur l'exécution des programmes et budgets 2020 et 2021  | - Nombre séances d'écoute et d'échanges réalisées<br>- Nombre de participants H/F  | - Rapport de rencontres   | - Disponibilité des députés et autorités administratives                |
| <b>A2.2.3.</b> Suivi des recommandations de la séance d'informations et des séances d'écoute et échanges au niveau national et communales sur l'exécution des programmes et budgets 2020 et 2021 du gouvernement et des Collectivités | - Nombre de recommandations suivis<br>- Nombre de personnes rencontrées  | - Rapports de rencontres<br>- Liste des participants  | - Disponibilité des députés et autorités administratives                |
| <b>Axe 3 : Audit Citoyen des Fonds Publics</b>  |  |   |   |

|   |  |  |   |
|---|--|--|---|
| <b>Objectif spécifique 3 (OS3).</b> Amener l'Etat (Ministère des Finances) à diffuser le rapport d'audit des Lois des Finances 2020 et 2021 d'ici fin 2022              | - Nombre de rapports diffusés  | - Liste des membres<br>- Entretien avec les membres du réseau            | - Adhésion du ministère des finances                                      |
| <b>R3.1.</b> Une étude rétrospective sur la Loi des Finances est réalisée   | - Nombre d'étude réalisée  | - Rapports d'étude   | - Acceptation des demandes de rencontres                                  |
| <b>A3.1.1.</b> Réalisation d'une étude rétrospective de la Loi des Finances   | - Disponibilité des données sur la Loi des finances<br>- Nombre des responsables administratifs rencontrés                           | - Rapports d'étude<br>- Liste des responsables administratifs rencontrés | - Acceptation des demandes de rencontres                                  |
| <b>A3.1.2.</b> Restitution de l'étude aux Députés et au Ministre des Finances   | - Nombre de participants   | - Rapport de la rencontre  | - Cohésion des OSC  |
| <b>A3.1.3.</b> Publication des résultats de l'étude   | - Nombre d'articles publiés<br>- Nombre de journaux retenus  | - Articles publiés   | - Engagement des OSC  |
| <b>R3.2.</b> Deux (02) missions de partage d'expériences et d'échanges sur l'initiative en matière de suivi/audit citoyen des budgets des Fonds Publics sont organisées | - Nombre de voyages d'étude<br>- Nombre de participants  | - Rapports des voyages d'étude<br>- Liste des participants               | - Acceptation de demandes de voyage                                       |
| <b>A3.2.1.</b> Organisation de Campagne internationale sur les bonnes pratiques de suivi et de plaidoyer budgétaire   | - Nombre de campagnes<br>- Nombre de participants  | - Rapports des voyages d'étude<br>- Liste des participants               | - Acceptation de demandes de voyage                                       |
| <b>A3.2.2.</b> Voyages d'études d'expériences pertinentes en Afrique ou ailleurs  | - Nombre de voyages<br>- Nombre de participants  | - Rapports des voyages d'étude<br>- Liste des participants               | - Acceptation de demandes de voyage                                       |
| <b>Axe 4 : Communication, Suivi-évaluation et Capitalisation</b>  |  |  |   |
| <b>Objectif spécifique 4 (OS4).</b> Amener le GSB à mieux communiquer sur son plaidoyer et à assurer son suivi-évaluation et sa   | - Nombre d'outils de communication élaborés<br>- Nombre de messages véhiculés<br>- Nombre d'évaluation et de capitalisation réalisée | - Rapports d'activités<br>- Termes de Référence (TdR)<br>- Factures      | - Engament de la coordination du plaidoyer<br>- Disponibilité des acteurs |

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| capitalisation pour les futures actions similaires d'ici fin 2022                     |   |   |   |
| <b>R4.1.</b> Un plan de communication de la Campagne est élaboré                      | - Nombre de plan élaboré  | - Document de plan de communication   | - Engagement de la coordination du plaidoyer                          |
| <b>A4.1.1.</b> Organisation de conférences de presses                                 | - Nombre de conférences réalisées<br>- Nombre d'organes de presses  | - Presses books   | - Disponibilité des acteurs   |
| <b>A4.1.2.</b> Organisation d'émissions radio   | - Nombre d'émissions réalisées  | - Rapport d'émissions   | - Disponibilité des acteurs   |
| <b>A4.1.3.</b> Réalisation de la couverture médiatique de la campagne de plaidoyer    | - Nombre d'organes invités<br>- Nombre de participants  | - Presses books<br>- Notes techniques   | - Disponibilité des acteurs   |
| <b>R4.2.</b> Une évaluation finale du plaidoyer est réalisée                          | - Nombre de participants H/F à l'atelier de restitution de l'évaluation<br>- Nombre de recommandations formulées par les consultants<br>- Nombre d'observations et commentaires faits par le bailleur | - Rapport de l'évaluation finale<br>- Liste des participants H/F<br>- Memo du bailleur sur le rapport de l'évaluation | - Elaboration du dossier de l'évaluation et sélection des consultants |
| <b>A4.2.1.</b> Réalisation de l'évaluation finale du plaidoyer                        | - Nombre d'évaluation finale  | - Rapport de l'évaluation finale  | - Disponibilité des acteurs   |
| <b>A4.2.2.</b> Organisation de l'atelier de validation du rapport d'évaluation finale | - Nombre de participants H/F à l'atelier de restitution de l'évaluation<br>- Nombre de recommandations formulées par les consultants<br>- Nombre d'observations et commentaires faits par le bailleur | - Rapport de validation<br>- Liste des participants H/F   | - Disponibilité des acteurs   |
| <b>R4.3.</b> La Capitalisation de la Campagne est réalisée                            | - Nombre d'activités capitalisées   | - Rapport   | - Disponibilité des acteurs   |
| <b>A4.3.1.</b> Réalisation d'un film documentaire sur la campagne de plaidoyer        | - Nombre de films réalisés  | - Films   | - Disponibilité des acteurs   |
| <b>A4.3.2.</b> Elaboration d'un Presse book   | - Nombre de journaux capitalisés  | - Presse book   | - Engagement du GSB   |

## 5. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE :

### 5.1. Cibles et importances pour le plaidoyer :

La démarche méthodologique va cibler les acteurs pouvant jouer un rôle stratégique dans la mise en œuvre du projet à tous les niveaux : national, régional et local.

#### - Au niveau national :

Il s'agit de cibler les Départements ministériels, qui sont directement impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des budgets ainsi que les acteurs en charge du contrôle budgétaire, notamment l'Assemblée Nationale (AN), l'Institut National de la Statistique (INSTAT) et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

La Direction Générale du Budget, les Directions Financières et Matérielles (DFM) et les Cellules de Planification et de Statistiques (CPS) seront les portes d'entrées dans lesdits ministères pour les Départements ministériels.

#### - Au niveau régional et local

Les cibles sont les Gouvernorats, les Elus communaux, les Directions régionales de la santé, du budget, le Conseil régional, le Conseil de cercle, le Conseil municipal, le Préfet, le Percepteur, le Maire, les Centres hospitaliers, les Centres de références, les Centres de santé communautaire, les Leaders religieux, Traditionnels, les Acteurs sociaux et les Populations bénéficiaires.

### 5.2. Partenaires/Alliés

| Alliés/Partenaires                         | Rôles et responsabilités   |
|--|--|
| <b>Assemblée Nationale</b>                 | <ul style="list-style-type: none"><li>- Défend les intérêts des populations</li><li>- Contrôle de l'action gouvernementale</li><li>- Facilite l'accès à l'information à la société civile au moment de la collecte des données</li><li>- Participe aux différentes sessions de restitution et de validation de rapports d'analyse</li><li>- Appuie les actions de plaidoyer des OSC.</li></ul>   |
| <b>Ministères et services déconcentrés</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Facilitent l'accès à l'information sur la gestion des finances publiques ;</li><li>- Informent les OSC sur le processus budgétaire</li><li>- Favorisent la participation des OSC aux concertations sectorielles et revues</li><li>- Participent aux différentes sessions de restitution et de validation de rapports d'analyse</li><li>- Initient un processus de relecture des textes relatifs aux finances publiques en vue de rendre obligatoire la participation de la société civile</li><li>- Utilisent les recommandations et argumentaires de la société civile pour alimenter les réflexions</li><li>- Prennent en compte les recommandations et argumentaires de la société civile dans les statistiques nationales sur le développement des secteurs la santé, de l'éducation, de l'hydraulique, ...</li><li>- Favorisent la participation de la société civile aux travaux des commissions sur la modernisation des finances publiques ;</li></ul> |

|   |  |
|---|--|
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Donnent une copie de la loi de finances au GSB.</li> </ul>  |
| <p align="center"><b>Cellule<br/>Technique de<br/>Coordination du<br/>Cadre Stratégique<br/>de Lutte contre la<br/>Pauvreté (CT-<br/>CSLP) /Secrétariat<br/>à l'Harmonisation<br/>de l'Aide (SHA)</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Facilitent l'accès à l'information sur la cohérence entre le Cadre stratégique pour la relance économique (CREDD) et le budget</li> <li>- Informe la société civile sur le processus d'élaboration des politiques</li> <li>- Favorisent la participation de la société civile aux concertations sectorielles et revues des politiques</li> <li>- Participent aux différentes sessions de restitutions et de validations de rapports d'analyse</li> <li>- Utilisent des recommandations et argumentaires de la société civile pour alimenter les réflexions ;</li> <li>- Donnent une copie de la loi de finances au GSB.</li> </ul>  |
| <p align="center"><b>Mairie</b></p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Facilite l'accès à l'information sur la gestion des budgets ;</li> <li>- Informe la société civile sur le processus d'élaboration des plans et budgets</li> <li>- Favorise la participation de la société civile au processus ;</li> <li>- Fait la restitution publique des comptes administratifs de leurs communes en mettant l'accent sur la participation active de la société civile</li> <li>- Participe aux différentes sessions de restitution et de validation de rapports d'analyse</li> <li>- Utilise les recommandations et argumentaires de la société civile pour alimenter les réflexions</li> <li>- Prend en compte recommandations et argumentaires (taux et qualité) de la société civile dans les statistiques communales sur le développement des secteurs de l'éducation, de l'hydraulique et la santé.</li> </ul> |
| <p align="center"><b>Haut Conseil des<br/>Collectivités</b></p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Défend les intérêts des populations</li> <li>- Défend les intérêts des élus</li> <li>- Facilite l'accès à l'information de la société civile au moment de la collecte des données</li> <li>- Informe la société civile sur le transfert des ressources, de compétences ;</li> <li>- Participe aux différentes sessions de restitution et de validation de rapports d'analyse</li> <li>- Appuie les actions de plaidoyer de la société civile</li> <li>- Influence les politiques au niveau local.</li> </ul>  |
| <p align="center"><b>Conseil<br/>Economique Social<br/>et Culturel</b></p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Défend les intérêts des populations</li> <li>- Appuie les activités de recherche et de plaidoyer de la société ;</li> <li>- Utilise les recommandations et argumentaires de la société civile au moment de la préparation et la présentation du recueil des attentes, des besoins et des problèmes de la société civile ;</li> <li>- Participe aux différentes sessions de restitution et de validation de rapports d'analyse de la société civile ;</li> <li>- Mentionne dans leur rapport annuel de la nécessité de la participation de la société civile dans le processus budgétaire ;</li> <li>- Appuie les actions de plaidoyer de la société civile ;</li> <li>- La société civile peut utiliser le contenu du rapport du conseil dans ses analyses et plaidoyer budgétaires.</li> </ul>   |



|   |  |
|---|--|
| <b>Médiateur de la République</b>                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participe aux différentes sessions de restitution et de validation de rapports d'analyse ;</li> <li>- Facilite les relations avec l'administration ;</li> <li>- Appuie les actions de plaidoyer de la société civile.</li> </ul>  |
| <b>Office Central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.</li> </ul>  |
| <b>Bureau du Vérificateur Général (BVG)</b>                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participe aux différentes sessions de restitution et de validation de rapports d'analyse de la société civile ;</li> <li>- La société civile peut utiliser le contenu du rapport du BVG dans ses analyses et plaidoyer budgétaires ;</li> </ul>   |
| <b>Section des comptes de la Cour Suprême</b>                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assure le contrôle juridictionnel ;</li> <li>- Facilite l'accès à l'information de la société civile au moment de la collecte des données ;</li> <li>- Participe aux différentes sessions de restitution et de validation de rapports d'analyse ;</li> <li>- Appui les actions de plaidoyer de la société civile.</li> </ul>  |
| <b>Commissariat au Développement Institutionnel</b>                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participe aux différentes sessions de restitution et de validation de rapports d'analyse ;</li> <li>- Propose dans les reformes de l'Etat, l'institutionnalisation de la participation de la société civile au processus budgétaire au niveau national, régional et au niveau des collectivités territoriales ;</li> <li>- Inscrit la participation de la société civile au processus budgétaire comme préoccupation des citoyens identifiée ;</li> <li>- Demande au gouvernement la relecture de la loi régissant les relations entre l'administration et les usagers des services publics.</li> </ul> |
| <b>Leader communautaire</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Défend les intérêts des populations ;</li> <li>- Participe aux différentes sessions de restitution et de validation de rapports d'analyse ;</li> <li>- Fait pression (interpellation) sur les élus, gestionnaires, autorités ;</li> <li>- Appuie les actions de plaidoyer de la société civile.</li> </ul>  |
| <b>Partenaires Technique et Financiers</b>                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participe aux différentes sessions de restitution et de validation de rapports d'analyse ;</li> <li>- Appuie financièrement et techniquement des actions du GSB ;</li> <li>- Mise à disposition des OSC des informations budgétaires ;</li> <li>- Influence les actions du gouvernement.</li> </ul>   |
| <b>Syndicats</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Défend les intérêts de leurs membres ;</li> <li>- Participe aux différentes sessions de restitution et de validation de rapports d'analyse ;</li> <li>- Fait pression (interpellation) sur les élus, gestionnaires, autorités.</li> <li>- Appuie les actions de plaidoyer de la société civile</li> </ul>   |

|                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| <p><b>Réseau des journalistes</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participe à la promotion de l'idée de la participation de la société civile au processus budgétaire de l'Etat et des communes</li> <li>- Mobilise les organes et organisations de presse autour des recommandations et argumentaires du GSB</li> <li>- Soutient et fait diffuser les messages de plaidoyer du GSB</li> </ul>   |
| <p><b>Médias</b></p>                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participe aux différentes sessions de restitution et de validation de rapports d'analyse</li> <li>- Dissémine les recommandations et argumentaires de la société civile</li> <li>- Mobilise les citoyens pour soutenir les actions de plaidoyer du GSB</li> </ul>  |
| <p><b>Communautés</b></p>             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participe à la collecte des données</li> <li>- Participe aux différentes sessions de restitution et de validation de rapports d'analyse</li> <li>- Fait pression (interpellation) sur les élus, gestionnaires, autorités Administratives.</li> <li>- Facilite l'accès à l'information de la société civile au moment de la collecte des données</li> <li>- Appuie les actions de plaidoyer de la société civile</li> </ul> |

### 5.3. Dispositif organisationnel de mise en œuvre du plan de plaidoyer :

Sous l'égide du Comité de Pilotage Stratégique du Groupe de Suivi Budgétaire, la Coordination avec l'appui des Commissions régionales de suivi budgétaire et alliés mettront en œuvre le présent Plan de plaidoyer. Ladite coordination est animée par :

- **le Coordinateur** : Il Assure la mise en œuvre efficace et efficiente des projets et programmes, conformément à leurs objectifs et planning prévisionnels ainsi que les procédures d'exécution établies.

En outre, il doit développer et entretenir de bonnes relations avec les organisations membres et non membres du groupe, les services techniques gouvernementaux, le secteur privé, les médias, ainsi que les partenaires techniques et financiers.

- **l'Assistante au Coordinateur** : Elle assiste le coordinateur dans la mise en œuvre efficace et efficiente des projets et programmes, conformément à leurs objectifs et planning prévisionnels ainsi que les procédures d'exécution établies.
- **le Gestionnaire** : Il assure la gestion financière des projets et programmes, conformément à leurs objectifs et planning prévisionnels; veille au respect des principes du manuel des procédures administratives, Comptables et Financières établis.
- **la Comptable** : Elle assure la comptabilité des projets et programmes, conformément à leurs objectifs et planning prévisionnels ainsi que les procédures d'exécution établies.
- **la Secrétaire** : Elle assure le secrétariat de la coordination et participe activement à l'organisation des rencontres que sont les Débats et les Ateliers qui se tiennent à Bamako.
- **le Coursier** : Il est responsable d'effectuer les courses du GSB et devra rendre compte à la Secrétaire.
- **le Gardien** : Le Gardien est responsable d'assurer la sécurité des lieux des équipements, engins, véhicules pendant et après les heures de travail et devra rendre compte à la Secrétaire.

## 6. CALENDRIER D'EXECUTION DU PLAN DE PLAIDOYER :

| Objectifs spécifiques  | Résultats  | Activités   | 2021 | 2022 | Coût (Millier FCFA) |
|--|--|---|------|------|---------------------|
| <b>OS1.</b> Renforcer le dialogue Politique et les interactions entre l'Etat, et les Organisations de la société civile (OSC) d'ici fin 2022         | <b>R1.1.</b> Les espaces de dialogue entre l'Etat et les OSC sont fonctionnels   | <b>A1.1.1.</b> Création d'espaces de dialogue entre l'Etat et OSC   | X    | X    |                     |
|  |  | <b>A1.1.2.</b> Réalisation d'une étude sur la Participation des OSC dans le processus d'élaboration de la loi des Finances  | X    | X    |                     |
|  | <b>R1.2.</b> Les OSC sont mieux informés sur la g des affaires publiques et participer processus budgétaire de l'Etat et Collectivités | <b>A1.2.1.</b> Organisation d'une Séance d'écoute à l'Assemblée Nationale entre le GSB et les Députés des Commissions Finances et Loi sur la participation des OSC au processus d'élaboration de la loi des Finances                  | X    | X    |                     |
|  |  | <b>A1.2.3.</b> Suivi des recommandations de la séance d'informations et des séances d'écoute et échanges au niveau national et communales sur l'exécution des programmes et budgets 2020 et 2021 du gouvernement et des Collectivités | X    | X    |                     |
| <b>OS2.</b> Amener les ordonnateurs de dépenses de l'Etat et des Collectivités à rendre régulièrement compte aux citoyens, la gestion des ressources | <b>R2.1.</b> Les citoyens et les OSC sont capables de mener des actions de plaidoyers  | <b>A2.1.1.</b> Formation de 60 personnes (OSC et Citoyens) en plaidoyer/lobbying  | X    | X    |                     |
|  |  | <b>A2.1.2.</b> Mobilisation citoyenne/ Groupe d'experts du réseau pour des audiences publiques du vote budgétaire à l'Assemblée Nationale et au Conseil régional  | X    | X    |                     |
|  | <b>R2.2.</b> Les populations (à travers les leaders communautaires, les OSC, etc.) et les PTF sont tenus informés du contenu des       | <b>A2.2.1.</b> Organisation d'une séance d'information et d'échanges sur l'exécution des budgets (2020 et 2021) avec la participation du Ministère des Finances   | X    | X    |                     |

|   |   |   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|---|---|--|
| publiques d'ici fin 2022  | documents relatifs l'exécution des budgets 2020 et 2021 de l'Etat et des Collectivités  | <b>A2.2.2.</b> Organisation de quatre (04) séances d'écoute et d'échanges entre les citoyens, les Députés et les autorités communales sur l'exécution des programmes et budgets 2020 et 2021 (Demande d'audience) | X | X |   |  |
| <b>OS3.</b> Amener l'Etat (Ministère des Finances) à diffuser le rapport d'audit des Lois des Finances 2020 et 2021 d'ici fin 2022  | <b>R3.1.</b> Une étude rétrospective sur la Loi des Finances est réalisée   | <b>A3.1.1.</b> Réalisation d'une étude rétrospective de la loi des Finances   | X | X |   |  |
|   |   | <b>A3.1.2.</b> Restitution de l'étude aux Députés et au Ministre des Finances   | X | X |   |  |
|   |   | <b>A3.1.3.</b> Publication des résultats de l'étude   | X | X |   |  |
|   | <b>R3.2.</b> Organisation de deux (02) missions de partage d'expériences et d'échanges sur l'initiative en matière de suivi/audit citoyen des budgets des Fonds Publics | <b>A3.2.1.</b> Organisation de Campagne internationale sur les bonnes pratiques de suivi et de plaidoyer budgétaire   |   |   | X |  |
|   |   | <b>A3.2.2.</b> Voyages d'études d'expériences pertinentes en Afrique ou ailleurs  | X | X |   |  |
| <b>OS4.</b> Amener le GSB à mieux communiquer sur son plaidoyer et à assurer son suivi-évaluation et sa capitalisation pour les futures actions similaires d'ici fin 2022 | <b>R4.1.</b> Un plan de communication de la Campagne est élaboré  | <b>A4.1.1.</b> Organisation de conférences de presses   | X | X |   |  |
|   |   | <b>A4.1.2.</b> Organisation d'émissions radio   | X | X |   |  |
|   |   | <b>A4.1.3.</b> Réalisation de la couverture médiatique de la campagne de plaidoyer  | X | X |   |  |
|   | <b>R4.2.</b> Une évaluation finale du plaidoyer est réalisée  | <b>A4.2.1.</b> Réalisation de l'évaluation finale du plaidoyer  |   |   | X |  |
|   |   | <b>A4.2.2.</b> Organisation de l'atelier de validation du rapport d'évaluation finale   |   |   | X |  |
|   | <b>R4.3.</b> La Capitalisation de la Campagne est réalisée  | <b>A4.3.1.</b> Réalisation d'un film documentaire sur la campagne   |   |   | X |  |
|   |   | <b>A4.3.2.</b> Elaboration d'un Presse book   | X | X |   |  |

## 7. SUIVI – EVALUATION ET CAPITALISATION :

### 7.1.Suivi-évaluation :

Le suivi et l'évaluation du processus se feront sous forme d'auto évaluation par les intervenants dans le processus de plaidoyer à travers la coordination nationale du GSB.

Un système participatif de suivi-évaluation du processus sera mis en place et opérationnalisé à tous les niveaux d'exécution du plaidoyer (national, régional et local). Ce qui permettra le suivi efficace de la réalisation des indicateurs à travers la collecte, le traitement et l'analyse des données.

Sur la base des données collectées, un rapport annuel (narratif et financier) sera produit pour les besoins d'information et de suivi du Partenaire, des autorités maliennes et des membres du GSB Mali.

Un audit financier sera conduit à la fin du processus de plaidoyer par des expertises externes ainsi qu'une évaluation technique finale externe.

Le suivi du Partenaire (en cas de besoin) sera facilité par la Coordination de la campagne de plaidoyer.

La Coordination Nationale, veille à la cohérence de la conformité des actions avec les orientations définies par le cadre logique et le plan d'exécution du plaidoyer. Elle attire l'attention des OSC membres sur l'évolution de la campagne du plaidoyer.

Tous les six (06) mois, il est prévu la tenue d'une Assemblée Générale, qui sert d'espace de restitution des rapports d'exécution de la campagne.

L'évaluation du processus sera faite suivant les normes et principes du contrôle citoyen de l'action publique. Il s'agit de l'efficacité, de l'efficience, de la pertinence et de l'adaptabilité au contexte.

### 7.2.Capitalisation du processus de plaidoyer :

Le but de la capitalisation est d'aller au-delà de la description de ce qui a été réalisé pour envisager comment cela a été réalisé.

L'objectif final de la capitalisation n'est pas non plus de réaliser une publication, mais bien plutôt d'utiliser les connaissances et savoir-faire acquis pour améliorer nos propres pratiques et stratégies, ainsi que pour inspirer les autres, à travers la diffusion, la formation et les activités de plaidoyer ou de sensibilisation.

## 8. FINANCEMENT DU PLAN DE PLAIDOYER :

| Axes d'intervention   | Total<br>(Millions de FCFA) |
|---|-----------------------------|
| Axe 1 : Accès à l'information et participation citoyenne au processus budgétaire de l'Etat et des Collectivités |                             |
| Axes 2 : Suivi budgétaire / Accroître la contribution des OSC à la prise de décisions                           |                             |
| Axe 3 : Audit Citoyen des Fonds Publics   |                             |
| Axe 4 : Communication, Suivi-évaluation et Capitalisation du processus de plaidoyer                             |                             |
| <b>TOTAL</b>  |                             |